

**Arrêté 2025 -DCL/2- N° 092
portant règlement du budget primitif 2025 de la commune de Berling
du 11 JUIL. 2025**

Le préfet de la Moselle,
Chevalier de la légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,

- VU** le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L.1612-2 ;
- VU** les lois et règlements relatifs aux budgets et à la comptabilité des communes et des établissements publics locaux ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU** le décret du 28 avril 2025 portant nomination de M. Pascal Bolot préfet de la Moselle ;
- VU** l'article 1639 A du Code général des impôts ;
- VU** La délibération du conseil municipal de la commune de Berling, en date du 09 janvier 2025, fixant les taux des taxes foncières pour l'exercice 2025 ;
- VU** la lettre du 22 avril 2025 du préfet saisissant la chambre régionale des comptes (CRC) du Grand Est, en application de l'article L.1612-2 du CGCT, afin qu'elle formule des propositions pour le règlement du budget primitif de l'exercice 2025 de la commune de Berling ;
- VU** l'avis n°2025-0009 du 12 juin 2025, reçu le 25 juin 2025, par lequel la CRC a formulé des propositions en vue de régler et de rendre exécutoire le budget primitif 2025 de la commune de Berling ;

Considérant qu'à la date de la saisine de la CRC, la commune de Berling n'avait pas adopté le budget primitif de l'exercice 2025 ;

Considérant que la CRC a, conformément aux dispositions de l'article L.1612-2 du CGCT, formulé des propositions pour le règlement du budget primitif 2025 de la commune de Berling ;

Considérant que par délibération du 09 janvier le conseil municipal de Berling a reconduit les taux de taxe foncière de l'année précédente pour 2025 ;

Considérant qu'à défaut de décision de l'organe délibérant sur les taux des impositions directes locales dans les délais légaux, les taux de l'année précédente sont reconduits de plein droit ;

Considérant qu'il appartient au représentant de l'Etat dans le département de régler le budget et de le rendre exécutoire après que la CRC ait rendu son avis ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} : Le budget primitif pour l'exercice 2025 de la commune de Berling est réglé et rendu exécutoire conformément aux tableaux joints en annexe.

Article 2 : Les taux de fiscalité directe locale applicables sont reconduits pour l'exercice 2025.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté, ainsi que, chacun en ce qui le concerne, le maire de Berling et la comptable du service de gestion comptable de Sarrebourg, qui en recevront un exemplaire à titre de notification. Une copie de l'arrêté sera aussi adressée, pour information, au sous-préfet de Sarrebourg-Château-Salins, au directeur départemental des finances publiques de la Moselle, au président de la chambre régionale des comptes du Grand Est.

Fait à Metz, le 11 JUIL. 2025

Le préfet,
Pascal Bolot

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Moselle. Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Annexe n°1 à l'arrêté n°2025-DCL/2- N°092 portant règlement du budget primitif 2025
de la commune de BERLING

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT		469 188,00 €	218 432,00 €
		+	+
REPORTS	RESTES A RÉALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00 €	0,00 €
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00 €	250 756,00 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	469 188,00 €	469 188,00 €

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT		61 293,00 €	234 654,00 €
		+	+
REPORTS	RESTES A RÉALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	3 000,00 €	36 828,00 €
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	23 028,15 €	0,00 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	87 321,00 €	271 482,00 €

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	556 509,00 €	740 670,00 €
------------------------	--------------	--------------

Annexe n°2 à l'arrêté n°2025-DCL/2- N°092 portant règlement du budget primitif 2025 de la commune de BERLING

Section d'investissement

Chap.	Libellé dépenses	Proposition CRC	Règlement du budget
18	RSA	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	3 000,00 €	3 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	13 000,00 €	13 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'équipement		16 000,00 €	16 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	47 450,00 €	47 450,00 €
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00 €	0,00 €
26	Particip. et créances rattachées	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses financières		47 450,00 €	47 450,00 €
45.1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement		63 450,00 €	63 450,00 €
40	Opérat° ordre transfert entre sections	843,00 €	843,00 €
41	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		843,00 €	843,00 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	23 028,00 €	23 028,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		87 321,00 €	87 321,00 €

Section d'investissement

Chap.	Libellé recettes	Proposition CRC	Règlement du budget
18	RSA	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	36 828,00 €	36 828,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'équipement		36 828,00 €	36 828,00 €
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 887,00 €	17 887,00 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0,00 €	0,00 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0,00 €	0,00 €
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00 €	0,00 €
26	Particip. et créances rattachées	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €
Total des recettes financières		17 887,00 €	17 887,00 €
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		54 715,00 €	54 715,00 €
21	Virement de la section de fonctionnement	211 713,00 €	211 713,00 €
40	Opérat° ordre transfert entre sections	5 054,00 €	5 054,00 €
41	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		216 767,00 €	216 767,00 €
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement cumulées		271 482,00 €	271 482,00 €
Résultat prévisionnel		184 161,00 €	184 161,00 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé dépenses	Proposition CRC	Règlement du budget
11	Charges à caractère général	125 500,00 €	125 500,00 €
12	Charges de personnel et frais assimilés	91 400,00 €	91 400,00 €
14	Atténuation de produits	400,00 €	400,00 €
16	APA	0,00 €	0,00 €
17	RSA/Régularisation de RMI	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	31 071,00 €	31 071,00 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de gestion courante		248 371,00 €	248 371,00 €
66	Charges financières	4 050,00 €	4 050,00 €
67	Charges spécifiques	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		252 421,00 €	252 421,00 €
23	Virement à la section d'investissement	211 713,00 €	211 713,00 €
42	Opérat° ordre transfert entre sections	5 054,00 €	5 054,00 €
43	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		216 767,00 €	216 767,00 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0,00 €	0,00 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		469 188,00 €	469 188,00 €

Section de fonctionnement

Chap.	Libellé recettes	Proposition CRC	Règlement du budget
13	Atténuations de charges	2 000,00 €	2 000,00 €
16	APA	0,00 €	0,00 €
17	RSA/Régularisation de RMI	0,00 €	0,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	10 333,00 €	10 333,00 €
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	83 078,00 €	83 078,00 €
731	Fiscalité locale	64 530,00 €	64 530,00 €
74	Dotations et participations	32 048,00 €	32 048,00 €
75	Autres produits de gestion courante	25 600,00 €	25 600,00 €
Total des recettes de gestion courante		217 589,00 €	217 589,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77	Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		217 589,00 €	217 589,00 €
42	Opérat° ordre transfert entre sections	843,00 €	843,00 €
43	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		843,00 €	843,00 €
R002	Résultat reporté ou anticipé	250 756,00 €	250 756,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		469 188,00 €	469 188,00 €
Résultat prévisionnel		0,00 €	0,00 €

Annexe n°3 à l'arrêté n°2025-DCL/2- N°092 portant règlement du budget primitif 2025 de la commune de BERLING – détail par articles

Article	Fonctionnement - Dépenses	Montant	Règlement du budget
6061	Fournitures non stockables	0	0
6062	Fournitures non stockées	0	0
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0	0
6064	Fournitures administratives	1200	1200
6067	Fournitures scolaires	300	300
6068	Autres matières et fournitures.	11800	11800
60612	Énergie - Électricité	20000	20000
60631	Fournitures d'entretien	1700	1700
60611	Eau et assainissement	600	600
60632	Fournitures de petit équipement	2700	2700
60622	Carburants	400	400
611	Contrats de prestations de services	1700	1700
61521	Terrains	23300	23300
615221	Bâtiments publics	1000	1000
615228	Autres bâtiments	20300	20300
615231	Voiries	12700	12700
615232	Réseaux	500	500
61558	Autres biens mobiliers	1000	1000
6156	Maintenance	5100	5100
6168	Autres	3500	3500
618	Divers	200	200
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2000	2000
623	Publicité, publications, relations publiques	6500	6500
624	Transports de biens et transports collectifs	2050	2050
625	Déplacements et missions	100	100
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2150	2150
6281	Concours divers (cotisations...)	1200	1200
6284	Redevance pour services rendus	400	400
62878	À des tiers	1600	1600
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		
635	(administration des impôts).	1500	1500
11	Charges à caractère général	125500	125500
	Impôts, taxes et versements assimilés sur		
633	rémunérations (autres organismes)	2500	2500
6411	Personnel titulaire	9000	9000
6413	Personnel non titulaire	53800	53800
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	23000	23000
6470	Autres charges sociales	3100	3100
12	Charges de personnel et frais assimilés	91400	91400
	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les		
7E+06	logements vacants	400	400
14	Atténuation de produits	400	400
65311	Indemnités de fonction	15835	15835
65313	Cotisations de retraite	665	665
6553	Service d'incendie	5071	5071
6558	Autres contributions obligatoires	800	800
65748	Autres personnes de droit privé	7800	7800

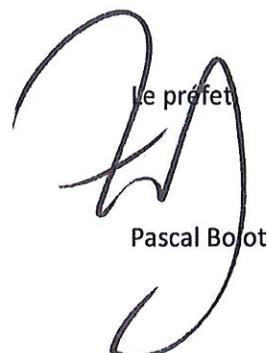
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	50	50
65818	Autres	350	350
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500	500
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	31071	31071
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4050	4050
66	Charges financières	4050	4050
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement	5054	5054
42	Opérat° ordre transfert entre sections	5054	5054

Article	Fonctionnement - Recettes	Montant	Règlement du budget
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2000	2000
13	Atténuations de charges	2000	2000
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	300	300
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	1400	1400
70878	Remboursement de frais par des tiers	185	185
7023	Menus produits forestiers	8448	8448
70	Produits des services, du domaine et ventes...	10333	10333
73211	Attribution de compensation	31831	31831
73218	Autres fiscalité reversée entre collectivités locales	11122	11122
73221	FNGIR	30005	30005
	Fonds départemental des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) pour les communes de moins de 5 000 habitants		
73223		10120	10120
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	83078	83078
73111	Impôts directs locaux	64530	64530
731	Fiscalité locale	64530	64530
74111	Dotation forfaitaire des communes	12472	12472
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	6847	6847
742	Dotations aux élus locaux	4819	4819
744	FCTVA	323	323
	État – Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		
74833		4087	4087
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	3500	3500
74	Dotations et participations	32048	32048
752	Revenus des immeubles	25600	25600
75	Autres produits de gestion courante	25600	25600
	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		
777		843	843
42	Opérat° ordre transfert entre sections	843	843
2	Excédent de fonctionnement reporté	250756	250756
R002	Résultat reporté ou anticipé	250756	250756

Article	Investissement - Dépenses	Montant	Règlement du budget
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	3000	3000
2183	Matériel informatique	500	500
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1500	1500
2131	Bâtiments publics	0	0
2152	Installations de voirie	11000	11000
OPE	Opérations d'équipement	16000	16000
1641	Emprunts en euros	47450	47450
16	Emprunts et dettes assimilées	47450	47450
13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	843	843
40	Opérat° ordre transfert entre sections	843	843
1	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	23028	23028
1	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	23028	23028

Article	Investissement - Recettes	Montant	Règlement du budget
1322	Régions	7815	7815
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	15706	15706
1327	Fonds européens	13307	13307
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	36828	36828
10222	F.C.T.V.A.	17887	17887
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17887	17887
3E+07	Bâtiments et installations	5054	5054
40	Opérat° ordre transfert entre sections	5054	5054

Fait à Metz, le 11 JUIL. 2025



Le préfet
Pascal Bojot

